

Com désinfect

Commission des produits désinfectants du VAH* Communiqué n° 2/2011

Carola Ilshner, Desinfektionsmittel-Kommission im VAH c/o Institut für Hygiene und Öffentliche Gesundheit des Universitätsklinikums Bonn

LISTE DES DÉSINFECTANTS DU VAH

La liste des désinfectants, mise à jour au 1^{er} mars 2011, est actuellement sous presse et sera prochainement disponible en ligne. Conformément aux communiqués 03/2010 [1] et 01/2011 [2], et à la demande des sociétés, cette liste comprend désormais aussi des indications relatives à l'efficacité des produits contre les virus.

La Commission des produits désinfectants a par ailleurs décidé d'inclure, sans frais, 50 opérations supplémentaires. Ainsi, les requérants peuvent désormais déposer des demandes pour des procédés tels que le « lavage des mains » et la « désinfection chimico-thermique ». Pour

de plus amples détails concernant la demande proprement dite, veuillez vous reporter au communiqué 1/2011 [2] ou au site Internet du VAH (www.vah-online.de).

Le fait que la liste VAH fasse état des propriétés anti-virus permet à l'utilisateur de recourir à des désinfectants qui, en l'état actuel des connaissances, exercent, selon des essais quantitatifs de suspension, une activité virucide ou virucide limitée. Pour autant que les sociétés en aient fait la demande, les rapports d'essais et d'expertise des produits listés ont été contrôlés par des experts indépendants. La procédure d'évaluation de conformité, sous-tendant ce contrôle, s'est faite

en application des grandes lignes du point 4a (essai formel) du Règlement intérieur du Comité Désinfection virale de la DVV**. Pour être listé, un produit doit faire l'objet au minimum d'un rapport d'essai/d'expertise établi en application des Directives conjointes DVV et RKI*** (2005 et 2008) [3, 4].

La virucidie présente un spectre d'action contre les virus nus et les virus enveloppés. Pour obtenir la déclaration « virucide », le produit doit être testé contre le poliovirus de type 1, l'adénovirus de type 5, le polyomavirus SV40 et le virus de la vaccine MVA. Une virucidie limitée est donnée lorsque le produit déploie une activité contre

Niveau de sécurité Miele.

Les nouveaux laveurs-désinfecteurs PG85.

Exclusifs. Un équipement novateur pour une sécurité parfaite lors du traitement des instruments.

Brevetés. Un programme spécial pour le nettoyage d'instruments critiques.

Efficaces. Un nettoyage d'une efficacité optimale pour une réduction de la consommation d'énergie.

La qualité Miele

PG85
Perfection
Guaranteed

Miele Professional, 8957 Spreitenbach
Téléphone 056 417 27 51
www.miele-professional.ch

Miele
PROFESSIONAL

les virus tests enveloppés du virus de la diarrhée virale bovine (BVD) et du virus de la vaccine.

Dans la liste des désinfectants du VAH, les produits présentant des propriétés actives contre les virus sont mis en évidence. Indépendamment des relations concentrations-temps présentées dans les rapports d'expertise sur la virucide, les valeurs requises pour obtenir un effet bactéricide font office d'exigences minimales. Si l'activité virucide et/ou partiellement virucide requiert des relations concentrations-temps plus élevées, elle est listée séparément.

Le tableau ci-après, contenant une sélection de virus, permet à l'utilisateur de voir quels virus sont couverts par les virus tests correspondants. Ce tableau figure dans le préambule de la liste actuelle des désinfectants [5].

* VAH = Verbund für Angewandte Hygiene; Association allemande d'hygiène appliquée

** DVV = Deutsche Vereinigung zur Bekämpfung der Viruskrankheiten; Association allemande de lutte contre les maladies virales

*** RKI = Robert Koch-Institut

RÉFÉRENCES

[1] Desinfektionsmittel-Kommission im VAH: Leistung von viruswirksamen Eigenschaften in der VAH-Desinfektionsmittel-Liste. Hyg-Med 2010; 35 (7/8): 273.

[2] Desinfektionsmittel-Kommission im VAH: Angaben zur Viruzidie in der VAH-Liste. Mitteilung Nr. 1/2011. HygMed 2011; 36 (1/2): 45.

[3] DVV, RKI: Leitlinie der DVV und des RKI zur Prüfung von chemischen Desinfektionsmitteln gegen Viren in der Humanmedizin. Bundesgesundheitsblatt Gesundheitsforschung Gesundheitsschutz 2005; 48: 1420–1426.

[4] DVV, RKI: Leitlinie der Deutschen Vereinigung zur Bekämpfung der Viruskrankheiten (DVV) e.V. und des Robert Koch-Instituts (RKI) zur Prüfung von chemischen Desinfektionsmitteln aus Wirksamkeit gegen Viren in der Humanmedizin (Fassung vom 1. 8. 2008). Hyg Med 2008; 33: 315–322.

[5] Verbund für Angewandte Hygiene (VAH): Desinfektionsmittel-Liste des VAH. VAH List of Disinfectants. Stand 1.3.2011. mhp-Verlag: Wiesbaden, 2011.

Virus tests		Spectre d'action (exemples) ^{1,2}
Virucidie (virus nus + virus de la vaccine)	Poliovirus (poliovirus type I, souche LSc-2ab) <i>nu</i> Adénovirus (adénovirus type 5, souche adénoïde 75) <i>nu</i> Polyomavirus SV40 (simiavirus 40, souche 777) <i>nu</i> Virus de la vaccine (souche Elstree et MVA (virus de la vaccine Ankara modifié)) <i>enveloppé</i>	Agents de gastro-entérites virales ■ adénovirus sérotypes 40 et 41 ■ norovirus ■ rotavirus Agents d'infections respiratoires ■ adénovirus sérotype 7 Agents de kératoconjunctivites ■ adénovirus sérotypes 8, 19 et 37 Papillomavirus Picornavirus ■ entérovirus : virus Coxsackie, échovirus, poliovirus, rhinovirus (rhinovirus humain) ■ hépatovirus : virus de l'hépatite A (VHA) ³ ■ parechovirus : échovirus 22 et 23
Virucidie limitée (virus enveloppés)	Virus de la vaccine (souche Elstree et MVA) <i>enveloppé</i> BVDV* (virus de la diarrhée virale bovine) *Virus succédané pour le virus de l'hépatite C <i>enveloppé</i>	Agents d'infections transmises par le sang ■ virus de l'hépatite B (VHB) ■ virus de l'hépatite C (VHC) ■ virus de l'immunodéficience humaine (VIH) Agents d'infections respiratoires ■ coronavirus humains (HCoV) 229E et OC43 ■ virus influenza A (p. ex. H1N1, H3N2) et B ■ métapneumovirus ■ virus respiratoires syncytiaux (VRS) Agents d'infections liées aux voyages ■ virus Bunya (fièvre à phlébotomes) ■ virus de la dengue, de la fièvre jaune, Hantas, Crimée-Congo, Lassa (agents de la fièvre hémorragique virale) ■ virus FSME ■ SARS CoV ■ virus de la rage ■ virus du Nil occidental (fièvre du Nil occidental) Virus de l'herpès ■ cytomégalovirus (CMV) ■ virus de l'herpès simplex de types 1 et 2 (VHS-1, VHS-2) ■ virus Epstein-Barr (VEB) ■ virus varicelle-zona (VZV) Paramyxovirus ■ virus de la rougeole ■ virus ourlien Virus de la rubéole
Désinfection chimico-thermique	Parvovirus bovin <i>nu</i>	Cf. spectre virucide et virucide limité

Restrictions :

1. Cette classification a uniquement valeur d'estimation générale et doit par conséquent être utilisée comme telle. Il existe en effet un phénomène de dépendance aux principes actifs dont l'effet ne peut pas toujours être évalué.
2. Les analyses de virucidie reposent actuellement sur des essais quantitatifs de suspension; les conclusions quant à l'action sur des surfaces demeurent donc limitées.
3. La directive mentionne une éventuelle limitation de l'effet virucide de produits sur le VHS et les parvovirus.